

Conditions générales pour les cours Minergie

Validité

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute inscription à un cours.

Paiement des frais de cours

Après votre inscription, une confirmation sera envoyée à l'adresse électronique que vous avez saisie. Si la confirmation contient des inexactitudes ou des erreurs, celle-ci doivent nous être signalées dans le meilleur délai.

Les frais de cours seront facturés à l'adresse de facturation que vous aurez fournie avant le cours. La date de paiement qui y est indiquée est contraignante. Le paiement en espèces n'est pas possible. Le paiement des frais de cours vous donne le droit de participer au cours. Le paiement valide l'inscription définitive à un cours. Les prix de cours sont soumis à la TVA.

Annulations

Sur demande écrite à Minergie, les frais de cours peuvent être supprimés ou remboursés. Dans tous les cas, des frais de traitement de 50 CHF seront facturés, l'annulation d'un cours étant associée à un travail administratif. En fonction de la date d'annulation, nous pouvons renoncer à une partie ou à la totalité des frais de cours et procéder au remboursement des frais de cours. Le règlement suivant s'applique : jusqu'à 30 jours avant le début du cours 50 CHF (frais administratifs) sont retenus sur le montant remboursés. De 29 à 3 jours avant le début du cours 150 CHF (frais administratifs + frais de tiers) sont retenus sur le montant remboursé. En cas de non présentation et d'annulation 1 ou 2 jours avant le cours, il n'y a pas de remboursement. En cas d'absence pour cause de force majeure (par ex. accident, maladie, enterrement) le remboursement du cours est exclu. Le participant pourra participer gratuitement à un autre cours Minergie de son choix de même durée.

Si le nombre de participants est insuffisant, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le cours et de le rembourser.

Protection des données

Toutes les données personnelles que vous fournissez seront traitées de manière confidentielle. Une liste de participants peut être remise aux participants au cours. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées figurent sur la liste des participants, vous devez nous le signaler expressément lors de votre inscription.

Organisation des cours

L'organisateur des cours est l'association Minergie, qui organise des cours pour son propre compte ou celui de tiers. Pour des raisons d'organisation, nous nous réservons le droit de reporter ou de combiner les cours, ou de changer de lieu. En cas d'empêchement d'un enseignant, l'organisateur peut changer d'enseignant ou désigner un remplaçant.

Inscriptions

Les places dans les cours seront attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions (sous réserve d'un paiement dans les délais).. Si le nombre de participants est trop faible, il est possible, dans certains cas, d'organiser le cours avec le consentement des participants, mais d'augmenter les frais de cours en conséquence.

Exclusion de cours

L'organisateur se réserve le droit d'exclure un ou plusieurs participants d'un cours dans des cas justifiés. En cas d'exclusion, les frais de cours seront remboursés.

Attestation de suivi de cours

Une Attestation de suivi de cours ne sera délivrée que si cela est explicitement indiqué et si le cours a été suivi dans son intégralité.

Assurance

Pour tous les cours et événements organisés ou réalisés par Minergie, nous excluons toute responsabilité pour tout dommage subi. Il vous appartient donc de vous assurer que vous disposez d'une couverture d'assurance adéquate. L'organisateur ne peut être tenu responsable du vol ou de la perte d'objets.

Changements de programme et de prix

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications au programme et aux prix ainsi qu'aux conditions générales.

For juridique

Le for juridique exclusif est à Bâle. Seul le droit suisse est applicable

Adresse de contact

Minergie – Agence romande
Avenue de Pratifori 24C
1950 Sion
027 205 70 10
romandie@minergie.ch